

22 JUIL. 2022

Direction du
Développement Durable
des Territoires

Service Gestion et
Préservation des
Ressources

Bureau des ICPE et de la
gestion des déchets

6 route des Artifices -
Moselle
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
3dt.contact@province-
sud.nc

N°92773-2022/3-
REP/DDDT

RECEPISSE

de déclaration de changement d'exploitant d'une installation classée

La présidente de l'assemblée de la province Sud,

Soussignée, **CERTIFIE** avoir reçu la déclaration de changement d'exploitant à la date du 25 avril 2022 et complétée le 7 juillet 2022, de l'Association Syndicale des Résidences des Bois, concernant l'exploitation d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées de la résidence LE BOIS NOIR-LE BOIS ROSE, sise lot 24 PIE B – Route de Yahoué, commune du Mont-Dore, précédemment exploité par la SCI LE BOIS NOIR et LE BOIS ROSE depuis le 19 janvier 2009.

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

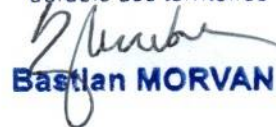
Rubrique	Désignation	Capacité	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
2753	Ouvrages de traitement d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées	C = 150 EH	50 < nombre d'équivalent-habitants ≤ 500	Déclaration	Délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009
C = Capacité ; EH = Equivalent Habitant					

Mesdames, Messieurs de l'Association Syndicale des Résidences des Bois sont tenus de se conformer à la délibération susmentionnée fixant les prescriptions applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'article 415-6 du code de l'environnement de la province Sud.

En vertu de l'article 415-6 du code de l'environnement, il est rappelé que tout changement d'exploitant doit faire l'objet d'une déclaration à la présidente de l'assemblée de la province Sud dans le mois qui suit la prise en charge de l'exploitation.

Le directeur adjoint du développement
durable des territoires


Bastien MORVAN